

La Vie : bulletin de la Fédération spiritualiste du Nord

Chainon douaisien. Auteur du texte. La Vie : bulletin de la Fédération spiritualiste du Nord. 1931-02-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LA VIE

Bulletin de la Fédération Spiritualiste du Nord

Siège : 4^{bis}, Rue Neuve-Notre-Dame — DOUAI

Trésorier :

M. André RICHARD

29, Avenue du 4-Septembre
DOUAI

Cotisation donnant droit au Bulletin

UN AN :

10 Francs

Secrétaires :

MM. PEJOINE et BREYE

32, Rue de la Paix
SIN-LE-NOBLE (Nord)

EDITORIAL

Après la parution du premier numéro de la « VIE », abonnements et réabonnements nous arrivent chaque jour et c'est bien entendu chaque fois une nouvelle adhésion à la Fédération Spiritualiste du Nord. Ceci nous est un précieux encouragement. Merci à tous nos chers lecteurs et il nous est permis d'espérer que, grâce à leur concours, nous enregistrerons de nouveaux succès.

Présenté comme il l'est notre bulletin a la faveur des spirites de la région et aussi des autres amis de France et de Belgique qui, sachant ce que doit être une Œuvre, suivent la notre avec sympathie et par leurs appréciations nous aident à faire mieux.

Mais, bien entendu, il y a aussi la critique: articles trop longs, trop philosophiques, trop... compliqués, pas assez... Nous n'en finirions pas. Nos collaborateurs travaillent pour le mieux et réciproquement ne se ménagent pas la critique.

Faisons-leur confiance, ils mettent un petit frein à leurs convenances personnelles et écrivent non pour eux, mais pour les lecteurs. Toutefois que nos amis n'attendent jamais de nous des flatteries, notre petit journal ne sera jamais flatteur. Il sera dur au contraire aux tricheurs, aux thésauriseurs, il ne ménagera jamais les faux spirites. La presse locale le sait déjà et dans un récent article, l'un des journaux les plus lus du Nord, faisait allusion à notre intransigeance en matière de phénomènes spirites; le contrôle de la Fédération Spiritualiste du Nord est un sûr garant pour la réalité des manifestations et quand dans nos colonnes nous parlerons favorablement d'un ou des médiums, c'est que nous nous serons entourés de toutes les garanties pour dire que celui ou celle dont nous parlons est un médium et non un fumiste.

LA REDACTION.

Le Spiritisme

—*—

Le Spiritisme n'est point une découverte moderne; les faits et les principes sur lesquels il repose se perdent dans la nuit des temps, car on en trouve les traces dans les croyances de tous les peuples, dans toutes les religions, dans la plupart des écrivains sacrés et profanes; seulement les faits, incomplètement observés, ont souvent été interprétés selon les idées superstitieuses de l'ignorance, et l'on n'en avait pas déduit toutes les conséquences.

En effet, le Spiritisme est fondé sur l'existence des Esprits, mais les Esprits n'étant autres que les âmes des hommes, depuis qu'il y a des hommes il y a des Esprits; le Spiritisme ne les a ni découverts, ni inventés. Si les âmes ou Esprits peuvent se manifester aux vivants c'est que cela est dans la nature, et dès lors ils ont dû le faire de tout temps; aussi de tout temps et partout trouve-t-on la preuve de ces manifestations, qui abondent surtout dans les récits bibliques.

Ce qui est moderne, c'est l'explication logique des faits, la connaissance plus complète de la nature des Esprits, de leur rôle et de leur mode d'action, la révélation de notre état futur, enfin sa constitution en corps de science et de doctrine et ses diverses applications. Dans l'antiquité, l'étude de ces phénomènes était le privilège de certaines castes qui ne les révélaient qu'aux initiés à leurs mystères; dans le moyen âge, ceux qui s'en occupaient ostensiblement étaient regardés comme sorciers et on les brûlait; mais aujourd'hui il n'y a de mystères pour personne, on ne brûle plus personne; tout se passe au grand jour, et tout le monde est à même de s'éclairer et de pratiquer, car les médiums se trouvent partout.

La doctrine même qu'enseignent les esprits aujourd'hui n'a rien de nouveau;

on la trouve par fragments chez la plupart des philosophes de l'Inde, de l'Égypte et de la Grèce, et tout entière dans l'enseignement du Christ. Que vient donc faire alors le Spiritisme? Il vient confirmer de nouveaux témoignages, démontrer par des faits, des vérités méconnues ou mal comprises, rétablir dans leur véritable sens celles qui ont été mal interprétées.

Le Spiritisme n'apprend rien de nouveau, c'est vrai; mais n'est-ce rien que de prouver d'une manière patente, irrécusable, l'existence de l'âme, sa survivance au corps, son individualité après la mort, son immortalité, les peines et les récompenses futures? Que de gens croient à ces choses, mais y croient avec une vague arrière-pensée d'incertitude et se disent dans leur for intérieur: « Si pourtant cela n'était pas! » Combien ont été conduits à l'incrédulité parce qu'on leur a présenté l'avenir sous un aspect que leur raison ne pouvait admettre! N'est-ce donc rien pour le croyant chancelant de pouvoir se dire: « Maintenant je suis sûr! » pour l'aveugle de revoir la lumière? Par les faits et par sa logique, le Spiritisme vient dissiper l'anxiété du doute, et ramener à la foi celui qui s'en était écarté; en nous révélant l'existence du monde invisible qui nous entoure, et au milieu duquel nous vivons sans nous en douter, il nous fait connaître, par l'exemple de ceux qui ont vécu, les conditions de notre bonheur ou de notre malheur à venir; il nous explique la cause de nos souffrances ici-bas et le moyen de les adoucir. Sa propagation aura pour effet inévitable la destruction des doctrines matérialistes qui ne peuvent résister à l'évidence. L'homme, convaincu de la grandeur et de l'importance de son existence future qui est éternelle, la compare à l'incertitude de la vie terrestre, qui est si courte, et s'élève, par la pensée au-dessus des mesquines considérations humaines; connaissant la cause et le but de ses misères, il les supporte

avec patience et résignation, parce qu'il sait qu'elles sont un moyen d'arriver à un état meilleur. L'exemple de ceux qui viennent d'outre-tombe décrire leurs joies et leurs douleurs, en prouvant la réalité de la vie future en même temps que la justice de Dieu ne laisse aucun vice sans punition ni aucune vertu sans récompense. Ajoutons enfin que les communications avec les êtres chéris que l'on a perdus procurent une douce consolation en prouvant non seulement qu'ils existent, mais qu'on en est moins séparé que s'ils étaient vivants et dans un pays étranger.

En résumé, le Spiritisme adoucit l'amertume des chagrins de la vie; il calme les désespoirs et les agitations de l'âme, dissipe les incertitudes ou les terreurs de l'avenir, arrête la pensée d'abrégier la vie par le suicide; par cela même il rend heureux ceux qui s'en pénètrent et c'est là le grand secret de sa rapide propagation.

(D'après Allan KARDEC).

DES FAITS

Je me trouvais un jour au premier étage d'un immense, mais vieil édifice. Solides encore, malgré leur vétusté, ses grosses poutres de bois, enrobées de chaux, semblaient le soutenir gaillardement.

C'était par un splendide après-midi du mois de mai: soleil radieux, fleurs naissantes, insectes nouveaux, frondaisons joyeuses, rien ne semblait macabre dans le jardin voisin, tout était au contraire gaieté, charme, apaisement.

J'étais montée avec deux enfants de 7 et 8 ans (j'insiste sur l'âge, car les 7 et 8 ans ne s'occupent guère de choses occultes, les 7 et 8 ans ne sont que jeux et rires).

Tout à coup, au milieu de cette quiétude éclatèrent les bruits les plus horribles qui se puissent imaginer: hurlements, sanglots, hoquets, halètements d'enfant qu'on égorge ou qu'on martyrise et, par surcroît, bruit de chaîne ou de ferraille très accentué.

Oh! ces gémissements, ces cris désespérés, ils vous arrachaient le cœur! Il me semble les entendre encore retentir à mon oreille.

J'étais bouleversée.

Et les enfants, qui avaient entendu, eux aussi, étaient tellement effrayés qu'ils se mirent à pleurer à chaudes larmes.

Le bruit s'arrêta un instant puis reprit de plus belle: cela semblait venir du grenier et ma première pensée fut « on égorge quelqu'un là-haut! »

Mais comment aurait-on pu pénétrer dans ce grenier abandonné, j'en avais fermé la porte à clef moi-même.

Pour l'explorer, néanmoins, je courus chercher du renfort et me précipitai en courant dans l'escalier.

Aux dernières marches, je me heurtai à la dame du rez-de-chaussée qui avait entendu, elle aussi et qui montait me chercher pour la même raison.

Nous nous précipitâmes vers le grenier tout en commentant « qu'avez-vous entendu? des sanglots? Et ce bruit de chaînes?... Oh! horrible! »

Nous arrivâmes dans le grenier très facilement explorable, car il était vide.

Rien!... absolument rien: tout était couvert tranquillement d'une épaisse poussière de suie: quelques araignées y béaient aux lucarnes, mais nul humain, nulle bête n'étaient entrés là.

Nous redescendîmes en riant de notre frayeur.

Mais... nous n'étions pas plutôt aux dernières marches que le bruit recommença.

Cette fois, me dis-je, « in partibus », ceci est une manifestation d'esprit, on vous met en garde contre un danger quelconque.

De là à examiner l'agencement du bâtiment, il n'y avait qu'un pas.

Et voici ce que nous découvrîmes: La grosse poutre du grenier ne tenait plus que par miracle, elle était pourrie et fléchissait d'inquiétante façon. Nous sortîmes de là sur la pointe des pieds.

Il y avait menace d'écroulement de ce côté, nous dit par la suite, l'architecte mandé.

Car le résultat, vous le devinez: démolition d'une partie du toit pour enlever la poutre, de plus, pour éviter l'affaissement du bâtiment il fallut poser double écou à chaque poutre et étayer le tout par de solides poteaux de fer.

Pour des raisons personnelles, je ne puis désigner ici le lieu et le local où se passèrent ces choses, mais je me mets à la disposition des incrédules qui voudraient voir de leurs yeux et toucher du doigt les poteaux protecteurs dont j'ai parlé.

Ceci se passait avant la guerre.

MYTIS.

Saint-Pol-sur-Ternoise,

le 22 Novembre 1930.

Monsieur Berthelin,

Je vous envoie de tout cœur mes remerciements pour m'avoir guéri d'une poly-néphrite qui m'avait complètement paralysée et après quelques lettres échangées, des changements miraculeux se firent. Maintenant me voici sur pieds et c'est à Dieu et à vous M. Berthelin que va toute ma reconnaissance et je vous permets de vous servir de ma lettre.

E. Bernard, rue Waturmetz,
Saint-Pol-sur-Ternoise.

Chronique Philosophique

*

DISSERTATION SUR L'ÂME

Je me suis attaché, dans un précédent article, à démontrer qu'il ne nous était pas possible, en raison du peu de développement de nos sens, de nous faire une idée représentative de la Divinité.

Je pourrais ajouter qu'il en est de même de l'âme, ce principe étant par essence « immatériel » et ne pouvant de ce fait, être représenté sous une forme « matérielle ». Toutefois il existe, entre les possibilités de conception de Dieu et de l'âme une certaine différence: en effet si nous ne pouvons donner à l'esprit, pas plus qu'au Créateur une forme, une couleur ou une dimension déterminée, il ne semble pas illogique de supposer que l'esprit, de par son individualité propre a dû modeler son enveloppe charnelle à son image, puisque cette enveloppe qu'il doit étroitement épouser est destinée à le représenter sous une forme concrète. On peut présumer également que l'âme, après la mort, garde, grâce au périsprit qui est son enveloppe fluidique, une ressemblance assez rapprochée avec le corps qu'elle a quitté.

Certes il ne s'agit là que d'un aspect momentané de l'esprit modifiable suivant les circonstances des vies plurales, et qui n'est que la concrétisation fluidique de son état évolutif; cet aspect ne peut nous donner aucune représentation de l'étincelle divine qui est vraiment l'âme, mais a cet avantage d'être perceptible aux sens développés des médiums. alors que la Divinité ne peut l'être.

L'existence en nous d'un principe directeur individuel peut être également prouvée par l'observation; en effet, si nous examinons le cas de deux jumeaux, êtres conçus à la même époque et devant donc en toute logique, présenter les mêmes tares ou qualités héréditaires, nous remarquons que, malgré une certaine ressemblance physique, les caractères et aptitudes de ces deux êtres sont souvent opposés.

Or, si la conception ne devait donner qu'un produit matériel, il ne devrait exister normalement aucune différence entre deux jumeaux; puisque cette différence existe il faut donc bien admettre qu'un principe non issu du corps matériel, a pénétré chacun de ces corps et leur a donné une impulsion personnelle.

En outre il me semble difficile de concevoir que deux êtres tarés ou d'une intelligence toute sommaire puissent donner matériellement parlant naissance à un génie, comme cela se voit quelquefois.

D'autre part, comment expliquer l'existence indéniable, en chacun de nous, de cette voix impartiale appelée conscience? Un rocher tombant sur un homme et le

tuant a-t-il des remords? Non! Un homme tuant un de ses frères ne connaît plus de repos! D'où vient cette différence? C'est que l'un possède ce que l'autre n'a pas: un esprit individuel.

Donc que nous nous plaçons au point de vue psycho-physiologique ou spéculatif, nous pouvons sans crainte, affirmer l'existence de l'âme. L'expérience spirite confirme cette existence et donne également la preuve de la survivance spirituelle.

La science matérialiste ne peut admettre l'âme parce qu'indécélable sous le scalpel; la science spirite la certifie parce que décelée par l'observation et prouvée par ses manifestations.

L. PEJOINE.

(NOTE: Nous ferons paraître successivement dans nos prochains numéros des études philosophiques de MM. Delour, Delreux, Flahaut, etc. - La Rédaction).

SPORT-MORTEL

Un boxeur au cours d'un match a succombé après un violent combat.

Un joueur de rugby est traduit en correctionnelle pour coups.

Un joueur de football a la jambe cassée au cours d'un match.

(Les journaux).

Voilà du sport et du plus violent et pour assister à ces spectacles pugilistiques la foule se tasse et paye des cachets allant jusqu'à plus de cinquante francs. Sans envier les cachets, nos conférenciers pourraient envier la foule. Oui mais, chez nous il y a toujours trop peu de monde, c'est que, sans doute, nous n'avons pas assez de poigne!

Je ne suis pas l'ennemi du sport, mais tout de même, je me demande à quoi sert le... disons le sacrifice des victimes.

Si encore les victimes ne se comptaient que parmi les volontaires, mais le public payant (jusqu'à cinquante francs) est quelquefois aussi victime, et plus d'une tribune a déjà craqué sous les assauts des partisans de la K.C. luttant contre ceux de la B.R.U.T.

C'est la mode. Car même parmi les plus doux des sportmen, les danseurs par exemple, il en est qui gesticulent jusqu'à la mort. C'est peut-être un nouveau genre de suicide. Nous, spirites, nous condamnons la violence et le suicide et c'est pourquoi nous croyons utile de signaler à nos lecteurs les extravagances de gens qui se prennent vraiment trop au sérieux et à qui on décerne des couronnes et des coupes tandis que beaucoup de bienfaiteurs de l'humanité sont payés d'ingratitude et meurent bien souvent dans le dénûment.

A. BREYE.

Echos de partout

Sous le titre « DEVANT LE MIRACLE », le journal « Le Réveil du Nord » du 16 Novembre, a publié un article, de M. Vermeesch, où il est question des cures obtenues par un guérisseur acquitté récemment par le tribunal de Valenciennes. A titre documentaire nous reproduisons la conclusion de cet article:

Si on s'en rapportait à la pure doctrine matérialiste, il faudrait admettre que les maladies résultant des troubles dans le fonctionnement des organes régis par les lois de la chimie et de la physique, seuls les agents chimiques ou physique — thérapeutique et chirurgie — sont capables de rectifier ou de supprimer ces troubles.

En réalité ça n'est pas aussi simple. Les médicaments ont une action indiscutable, certaine. Ils sont un auxiliaire puissant de l'art de guérir. Mais il y a autre chose. Il y a un facteur bien plus puissant: c'est ce que l'on appelle vulgairement le Moral.

Tout le monde sait qu'un malade dont « le moral est bon », a bien plus de chance de s'en tirer qu'un malade qui se « laisse aller ». D'ailleurs, ne suffit-il pas que le médecin arrive chez son client pour que celui-ci se sente tout de suite mieux. Tous les praticiens vous diront que c'est presque autant par leur influence morale que par leurs ordonnances qu'ils obtiennent des résultats.

Et il y a bien mieux. On ne compte plus les guérisons obtenues par l'emploi de remèdes complètement inactifs comme l'eau en flacon ou la mie de pain en pilules présentés à certains malades comme des médicaments héroïques. Le célèbre cas du muet qui a recouvré la parole quand on lui a mis sous la langue un thermomètre destiné à prendre sa température est le prototype de ces cures singulières.

Il est donc indiscutable qu'à côté du « traitement », il y a d'autres facteurs capables de modifier les différentes fonctions physiologiques aussi bien dans leur état normal, que dans leur état pathologique.

Quels sont ces facteurs? Il est plus facile de poser la question que de la résoudre. La science y répond bien lorsqu'après avoir disséqué l'organisme, elle a découvert que tel ou tel centre nerveux est capable de modifier le fonctionnement du foie ou de l'estomac. Elle reproduit même les lésions pathologiques en agissant sur ces centres nerveux. Mais ce n'est que reculer le problème: par quel mécanisme psychique, en dehors de toute action matérielle, ces centres nerveux exercent-ils leur actions sur les troubles fonctionnels? En d'autres termes, comment le moral réagit-il sur le physique?

Ici commence le mystère qui demeure, malgré les analyses les plus subtiles, impénétrable. Il enveloppe ces causes profondes de ténèbres aussi épaisses que celles dont s'entoure l'énigme de la vie et de ses origines.

Selon la tournure de son esprit chacun cherche la lumière dans une explication qui satisfait son inquiétude. Miracle, spiritualisme, vibrations universelles, sont des mots dont on se contente, mais qui ne sont que des mots.

Plus modeste et plus sage est celui qui, comme Montaigne, devant ce formidable point d'interrogation, se borne à murmurer « Que sais-je? » C'est sans doute au fond, ce qu'ont pensé les juges de Valenciennes.

E. VERMEESCH.

* *

Dans sa « Revue de la Presse », le Bulletin du 31 Décembre de la Fédération Spirite Lyonnaise fait allusion à l'appareil électrique destiné d'après les indications de M. Ruthot, savant Bruxellois, à transmettre des appels de la part des invisibles.

Le rédacteur du Bulletin Lyonnais, « regrette que notre « Revue Nationale » n'ait mentionné cet appareil que sous la forme d'une critique écrite par M. Emilio Servado dans « Luce Ombra ». « N'eût-il pas été plus simple de décrire « cet appareil et d'engager les spirites « français à l'étudier ».

Nous partageons tout à fait les déclarations du rédacteur de l'article publié dans le Bulletin de la Fédération Spirite Lyonnaise.

Il nous a été possible de faire examiner par un médium clairvoyant le fonctionnement d'un appareil avertisseur construit conformément aux indications données par les journaux belges. Le médium clairvoyant nous a fourni les indications suivantes que nous reproduisons à titre documentaire.

« Il semble que la force devant faire marcher l'appareil se condense en quelque sorte sur le prisme en cristal, puis s'écroule par le prisme enduit de résine qui tient lieu de « résistance »; l'action se produit enfin sur le triangle métallique servant de point de contact pour faire fonctionner la sonnerie électrique ».

Il est curieux d'établir un rapprochement entre le rôle du cristal ainsi déterminé et son emploi depuis toujours pour développer la voyance et rendre visibles aux médiums les clichés astraux.

André RICHARD.

Quand votre abonnement se termine, nous l'indiquons sur la bande des deux derniers journaux qui vous sont dûs.

SIÈGES ET LIEUX DE RÉUNIONS des Groupements affiliés à la Fédération

ARRAS « Fraternelle Spiritualiste ».

Réunion le **deuxième dimanche** de chaque mois, salle du Café Magniez, Boulevard Crespel, à 15 heures 30.

Secrétaire: M. Pecqueur, 25, rue Florent-Evrard, Arras.

CAMBRAI. — Réunion sur convocation.

Membres correspondants: MM. Collignon et Havez, Vieux Chemin du Cateau, Cambrai.

CAUDRY. — Réunion sur convocation.

Membre correspondant: M. Brizzolara, 21, rue d'Alsace.

DOUAI. — Une réunion publique a lieu le premier dimanche de chaque mois, à 16 heures au siège du **Foyer de Spiritualisme**, 4 bis, rue Neuve-Notre-Dame.

La bibliothèque et le secrétariat sont ouverts tous les jeudis, de 16 heures à 18 heures. De 19 heures à 21 heures, le jeudi, séance d'expérimentation et d'étude. — Secrétaire: M. A. Richard.

DUNKERQUE. — Réunion sur convocation

Siège: 38, Rue de Soubise. — Président: M. Barron.

Secrétariat ouvert le dimanche, de 14 à 12 heures, rue Benjamin-Morel, 15.

LILLE « Fraternelle Spiritualiste ».

Une **réunion publique** a lieu le **quatrième dimanche** de chaque mois au siège, 48, rue Ratisbonne, à 4 heures.

Président: M. Flahaut, 26, Rue Kuhlmann, à La Madeleine (Nord).

NŒUX-LES-MINES. — Membre correspondant:

M. Berthelin, 11, rue du Plat-Fossé (Visible le mercredi et le vendredi après diner).

ROUBAIX. — Le Cercle d'Etudes Psychiques et Spirites, organise une **réunion publique le deuxième dimanche** de chaque mois, à 4 heures précises au siège, Café du Commerce, 21, Grand-Place.

Dans le même local, les guérisseurs sont à la disposition des malades tous les samedis, à partir de 4 heures 30.

Secrétaire: M. Coetsier, 6, rue des Trente.

TOURCOING. — Réunion le **troisième dimanche** de chaque mois, à 15 heures,

Café de l'Isly, rue de Tournay (derrière les Halles).

Secrétaire: M. Louis Parmentier, 369, rue du Clignet, Tourcoing.

VALENCIENNES-ANZIN. — Réunion le

premier et le troisième samedi du mois, à 6 heures, au siège, Café de la Concorde, à la Croix-d'Anzin (Anzin). Bibliothèque, secrétariat et expérimentation.

Membre correspondant: M. Brasseur, 22, Chasse Royale, par Valenciennes.

CHRONIQUE RÉGIONALE

ARRAS

Le Dimanche 11 Janvier, a eu lieu la réunion de la Fraternelle Spiritualiste d'Arras au local, boulevard Crespel.

M. Richard transmet les excuses de M. Breye dans l'impossibilité de venir faire une causerie et le remplace en présentant un exposé sur la « Sensibilité psychique et la Psychométrie ».

Au cours de son exposé, M. Richard donne des explications précises sur le mécanisme de divers phénomènes encore un peu mystérieux et fournit quelques indications permettant de les obtenir.

On passe ensuite à la partie expérimentale.

M. BERTHELIN reçoit à:

NŒUX, le mercredi, toute la journée et le vendredi après-midi.

LENS, chez M. Béthencourt, face à la fosse N° 1 de Lens, deux mardis par mois, les 10 et 24 Février.

BEUVRY, à domicile, y compris ANNEQUIN, CUINCHY, les Lundis 2 et 16 Février.

HAZEBROUCK, 39, rue d'Aires, de 10 heures à 11 heures 30, les Jeudis 5 et 19 Février, et tous les 15 jours.

ARRAS, 9, rue d'Amiens, les Jeudis 29 Janvier et 12 Février.

BARLIN, chez M. Lorgnier, cultivateur, rue du Larie, chaque vendredi.

BETHUNE, les Lundis 9 et 23 Février, à domicile, ensuite tous les 15 jours.

AVION, BULLY-GRENAY, 16, rue de Béthune et à domicile, les Samedis 7 et 21 Février, et tous les 15 jours.

SIN-LE-NOBLE, chez M. Marissal, 122, rue du Faubourg, et à domicile, les Samedis 31 Janvier et 14 Février, et tous les 15 jours.

DOULLENS, chez Madame Boitel, 5, rue de la Bassée, chaque premier dimanche du mois, de 1 heure à 4 heures.

RŒUX, chez M. Cathelain, les Mardis 3 et 17 Février.

ROUBAIX. — Les guérisseurs sont à la disposition des malades tous les samedis, à partir de 4 heures 30, au siège du cercle, Café du Commerce, Grande-Place, 21.

TOURCOING, Madame BREYE recevra les malades à chaque **réunion du groupe de Tourcoing**.

Fédération Spiritualiste de la Région du Nord

Siège: 4 bis, rue Neuve Notre-Dame, à Douai

BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

L'Adhésion à la Fédération Spiritualiste du Nord (Cotisation 10 francs) donne droit au service gratuit du Bulletin. — Les abonnements partent du 1^{er} Juillet ou du 1^{er} Janvier.

Je soussigné
demeurant à
rue, N°, déclare
m'inscrire comme ADHERENT à la F. S. N., cotisation:
10 francs.

Le 193.....

Signature:

Les abonnements et adhésions à la Fédération sont reçus par:

MM. BREYE, 69, Rue Marceau, à Sin-le-Noble (Nord).

RICHARD, 4 bis, Rue Neuve Notre-Dame, à Douai (Nord).

BERTHELIN, Rue du Plat-Fossé, à Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais).

Et par les Secrétaires des Groupements affiliés.

(La personne qui perçoit la cotisation a la responsabilité de l'inscription).

E. Lamendin